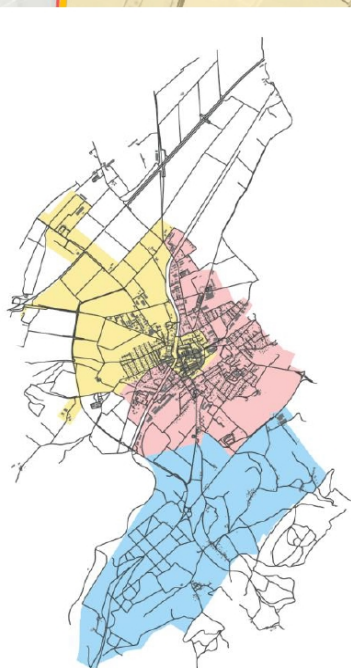


MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Ramassage des
ordures ménagères
Secteur ouest
mardi et vendredi



DECHETERIE PRINCIPALE
STEP, Route de Grandcour 80

MINI-DECHETERIE
Rue Derrière-la-Tour



Ramassage des
ordures ménagères
Secteur est
lundi et jeudi

Ramassage des
ordures ménagères
Hameaux + Trey
jeudi



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Evitons le gaspillage, trions et valorisons.

Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et l'**application**

Ordures ménagères pour ménages

- Les ordures ménagères seront mises dans des **sacs jaunes officiels** et déposés dans la rue ou dans des points de collecte définis.
- Les couches culottes peuvent être déposées aux mêmes endroits que les sacs jaunes officiels, dans des sacs transparents.
- **SONT INTERDITS DE DEPOT : sacs non officiels, sacs en papier, cartons ou tout autre contenant.**
- **Les sacs officiels seront déposés le jour même de la collecte, pour 07 h 00. Les personnes qui déposent leurs sacs officiels avant le jour et/ou les heures indiquées ci-avant sont amendables.**
- Concernant la gestion des déchets, lors de manifestations sur le domaine public, merci de vous adresser au Service Infrastructures, travaux publics et domaines, 026 / 662 65 30.

CE QUE VOUS NE DEVEZ PAS METTRE DANS LES SACS OFFICIELS :

- tous les déchets nocifs et spéciaux.
- tous les matériaux et déchets que vous pouvez amener gratuitement à la déchèterie.

Tournées supprimées en 2024

- 1er janvier, Nouvel An
- 2 janvier, lendemain de Nouvel An
- 29 mars, Vendredi Saint
- 1er avril, Lundi de Pâques
- 9 mai, Ascension
- 20 mai, Lundi de Pentecôte
- 1er août, Fête nationale
- 16 septembre, Lundi du Jeûne fédéral
- 25 décembre, Noël

Récupération du papier

Les mercredis

- 6 mars
- 5 juin
- 4 septembre
- 27 novembre

Le papier, **non placé dans des contenants (par exemple container)**, est à déposer aux mêmes endroits que les sacs taxés officiels (sacs jaunes). Ce ramassage de papier et carton est valable pour les ménages de la Commune de Payerne.

Contact et infos

Commune de Payerne

Service Infrastructures, travaux publics et domaines
Rue de Savoie 1
Case postale 112
1530 Payerne
Téléphone : 026 / 662 65 30
Horaire : 08 h 00 - 11 h 30 et 14 h 00 - 16 h 30
Courriel : travaux@payerne.ch

Ramassage des objets encombrants

- **Des containers sont à votre disposition toute l'année à la déchèterie principale.**
- Toutefois, pour les personnes bénéficiant d'une rente AVS et/ou AI, et qui n'ont pas la possibilité d'amener leurs objets encombrants à la déchèterie principale (pas de véhicule au sein du ménage), un ramassage est organisé sur rendez-vous, un mercredi par mois. Les personnes désireuses de ce service sont priées de s'inscrire par téléphone au secrétariat des services techniques, tél. 026 662 65 30 entre 08 h 00 et 11 h 30 ou entre 14 h 00 et 16 h 30.
- **Les objets provenant de déménagements ainsi que les déchets de chantier ne seront pas ramassés**

Diverses informations

- **Les pneus ne peuvent pas être déposés à la déchèterie** (voir avec votre garagiste).
- **Les souches d'arbres ainsi que les récipients sous pressions (par ex. bombonne de gaz) ne sont pas acceptés à la déchèterie.**
- **Pour toute quantité importante** (objets encombrants), merci de prendre contact avec le surveillant de la déchèterie, **tél. 026 662 66 37**, au moins un jour à l'avance.
- **La déchèterie est exclusivement réservée à la population de la Commune de Payerne.**
- Le règlement sur les déchets est téléchargeable sur le site de la Commune de Payerne, www.payerne.ch/reglements-communaux/

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.



2024

Calendrier

Payerne - 2024

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1		
M 2	Lendemain de Nouvel An			2		
M 3				3	1	
J 4		1		4	2	
V 5		2	1	5	3	
S 6		3	2	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9		6	5	9	7	4
M 10		7	6	10	8	5
J 11		8	7	11	9	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16		13	12	16	14	11
M 17		14	13	17	15	12
J 18		15	14	18	16	13
V 19		16	15	19	17	14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19	16
L 22		19	18	22	20	17
M 23		20	19	23	21	18
M 24		21	20	24	22	19
J 25		22	21	25	23	20
V 26		23	22	26	24	21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23
L 29		26	25	29	27	24
M 30		27	26	30	28	25
M 31		28	27		29	26
J		29	28		30	27
V			29		31	28
S			30			29
D			31			30
L						
M						



2024

Calendrier

Payerne - 2024

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1 Fête nationale		3		
V 5		2		4	1	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16 Lundi du Jeûne	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25 Noël
J		29	26	31	28	26
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



Comment bien **trier** ?

Les types de déchets



Aérosols
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI
Spray



Cartouches d'encre pour imprimantes
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI
Cartouches d'impression, toner



Huiles minérales et végétales
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI



Aluminium
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI
Aluminium ménager



Couche-culotte
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI
Dans sacs transparents uniquement



Médicaments
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI



Appareils électriques et électroniques
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI
Électroménagers, électronique de loisirs, matériel informatique



Déchets compostables ménagers
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI



Ordures ménagères – sacs officiels ou munis de la vignette communale
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI
Le dépôt de sacs non officiels est interdit.



Sagex
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI



Autres déchets plastiques
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI
Divers plastiques, bouteilles PE, housses plastiques



Déchets de jardin
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI
Volumes inférieurs à 1,00 m³
Gazon, taille de haies, feuilles



Papier et carton
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI
Séparé de tout corps étranger (verre, tissus, plastique, etc.)



Textiles et chaussures
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI



Berlingots / Briques à boissons
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI



Déchets encombrants combustibles
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI



Peintures
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI
Y compris peintures à solvants



Tubes lumineux (néon) / LED
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI
Néons, ampoules LED



Bois
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI



Déchets inertes (petites quantités)
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI



Peintures à eau
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI



Verre
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI



Boîtes de conserve (fer-blanc / tôle d'acier)
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI
Conserves, canettes en aluminium



Ferraille (objets métalliques)
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI



PET
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI



Capsules en alu
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI



Flacons en plastique avec bouchon
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI
Corps creux



Piles et accumulateurs
DECHETERIE PRINCIPALE: OUI

Sacs poubelle officiels

TARIFS : (y compris TVA 8.1%)

- 10 sacs de 17 litres : Fr. 10.--
- 10 sacs de 35 litres : Fr. 20.--
- 10 sacs de 60 litres : Fr. 34.--
- 5 sacs de 110 litres : Fr. 30.50
- taxe de base transmise annuellement à la population et aux entreprises en complément à la taxe sur les sacs poubelle (selon règlement communal sur l'élimination des déchets)

LIEUX D'ACHAT DES SACS OFFICIELS

Aldi, ZI Palaz B8
Alimentation Hauser, Rue d'Yverdon 25
Bali Commerce, Rue de la Boverie 4
Calo, Route de Grandcour 79
Carrel, Rue du Châtelard 13
COOP, Place Général-Guisan 7
Droguerie du Portail, Grand'Rue 64
Landi, Charrière d'Estavayer 21
Lidl, Charrière d'Estavayer 19 (sacs 35 lt uniquement)
Kiosque Starlight, Grand'Rue 13
Kiosque des Dardanelle, Rue d'Yverdon 5
Kiosque du Passage, Place de la Concorde 9
Kiosque Discount, Rue de Lausanne 24
Migrolino Payerne, Rue de la Gare 12
Migros Vaud MM, Rue du Temple 19
Marché des Saveurs, Rue de Lausanne 17
Station Tamoil, Place Général-Guisan 1
Administration communale de Trey

Mini-Déchèterie

Rue Derrière-la-Tour

ACCES

Les personnes bénéficiant d'une rente AVS et/ou AI ou qui n'ont pas de véhicule dans le ménage peuvent avoir un accès à la mini-déchèterie selon la démarche suivante :

- se rendre au contrôle des habitants avec le macaron 2024 reçu pour la déchèterie principale et un tampon sera mis sur celui-ci donnant accès à la mini-déchèterie.

HORAIRES

Janvier à décembre

Lundi 16 h 00 – 18 h 00
Jeudi 15 h 00 – 17 h 30

JOURS FERMES

Lundi	1 ^{er} janvier	Nouvel An	Fermé
Lundi	19 février	Brandons	Fermé
Lundi	1 ^{er} avril	Lundi de Pâques	Fermé
Jeudi	9 mai	Ascension	Fermé
Lundi	20 mai	Pentecôte	Fermé
Jeudi	1 ^{er} août	Fête nationale	Fermé
Lundi	19 août	Lundi du Tirage	Fermé
Lundi	16 septembre	Jeûne fédéral	Fermé

Déchèterie principale

STEP, Route de Grandcour 80

ACCES

Accessible par les ménages de la Commune de Payerne par l'intermédiaire du macaron d'accès 2024. Celui-ci sera collé sur le pare-brise du véhicule de manière visible.

HORAIRES

Avril à octobre

Lundi	13 h 30 – 18 h 00
Mardi	07 h 15 – 12 h 00
Mercredi	13 h 30 – 18 h 00
Jeudi	07 h 15 – 12 h 00
Vendredi	13 h 30 – 19 h 00
Samedi	09 h 00 – 12 h 00 13 h 30 – 16 h 00

Novembre à mars

Lundi	13 h 30 – 17 h 00
Mardi	07 h 15 – 12 h 00
Mercredi	13 h 30 – 17 h 00
Jeudi	07 h 15 – 12 h 00
Vendredi	13 h 30 – 18 h 00
Samedi	09 h 00 – 12 h 00 13 h 30 – 16 h 00

JOURS FERMES

Lundi	1 ^{er} janvier	Nouvel An	Fermé
Mardi	2 janvier	Nouvel An	Fermé
Lundi	19 février	Brandons	Fermé
Vendredi	29 mars	Vendredi Saint	Fermé
Lundi	1 ^{er} avril	Lundi de Pâques	Fermé
Jeudi	9 mai	Ascension	Fermé
Lundi	20 mai	Pentecôte	Fermé
Jeudi	1 août	Fête nationale	Fermé
Lundi	19 août	Lundi du Tirage	Fermé
Lundi	16 septembre	Jeûne fédéral	Fermé
Mercredi	25 décembre	Noël	Fermé

JOUR AVEC HORAIRES MODIFIES

Mercredi 8 mai 13 h 30 – 16 h 00

INFORMATIONS DIVERSES

- Les déchets provenant de l'industrie, de l'artisanat ou d'activités professionnelles ne peuvent en aucun cas être déposés à la déchèterie.
Adresses utiles pour les entreprises :
 - Goutte Récupération RG SA, tél. 026 663 95 95
 - CRIDEC (déchet spéciaux), tél. 021 866 03 00
 - Décharge de Montet Glâne (matériaux terreux) tél. 021 909 53 72
- Pour les déchets végétaux, les entreprises paysagistes n'ont pas accès à la déchèterie. Seules les quantités privées inférieures à 1.00m³ seront acceptées. Pour des quantités supérieures, merci de contacter les décharges ci-dessous :
 - Fricompost SA, tél. 026 675 21 22
 - Compostière Le Péchau Sàrl, tél. 079 684 49 82

Ressourcerie (2^e main)

La ressourcerie se situe dans l'enceinte de la déchèterie principale, route de Grandcour 80

Le but de la ressourcerie consiste à la collecte d'objets ou d'appareils encore fonctionnels qui, après valorisation, pourront être revendus en 2^e main.

HORAIRES

La ressourcerie est ouverte selon les horaires de la déchèterie principale. En cas de doute pour la dépose d'objets, merci de vous orienter vers le personnel de déchèterie.

Ce qui sera repris à la ressourcerie :

- petits meubles
- vaisselle (si au moins 4 assiettes identiques), casseroles, poêles, etc.
- matériel électrique pour la maison (par exemple : fers à repasser, foehn, aspirateurs, etc.)
- bibelots divers, vases, pots, cadres, etc.
- matériel électrique pour bricolage, perceuses, scies, etc.
- outils de jardinage (par exemple : pelles, râteaux, avec ou sans manche, etc.)
- boîtes solides et caisses (plastic dur, bois, fer)
- vélos en bon état ou si petites réparations nécessaires
- objets revalorisables selon appréciation du personnel de la déchèterie

Ce qui ne sera pas repris à la ressourcerie :

Meubles en plusieurs morceaux, armoires démontées, lits et matelas, vêtements, livres, skis modernes, coffre-fort, pianos, TV, sacs plastiques noirs remplis de toutes sortes d'objets

AUCUNE VENTE NE SERA FAITE SUR LE SITE MEME DE LA DECHETERIE

SEULS LES OBJETS REMIS A LA RESSOURCERIE SERONT REVALORISES

Déchèterie mobile

La mise en place du service de déchèterie mobile a pour but de permettre à la population l'évacuation de ses déchets de manière sécurisée sans devoir se rendre à la déchèterie principale en véhicule motorisé. **Les entreprises n'ont pas accès à ce service.**

LIEUX ET HORAIRES



Ce qui sera repris par le service de déchèterie mobile :

- | | | |
|---------------|----------------------------------|-------------------------------|
| • papier | • fer blanc / alu ménage | • textiles |
| • carton | • cannette alu | • huile végétale |
| • verre creux | • capsules Nespresso | • compost, déchets organiques |
| • PET | • piles / batteries | |
| • flaconnage | • petits appareils électroniques | |